Diaspora burkinabè au Mali : Lancement des kits mobiles d'enrôlement pour les documents d'identité et de voyage AES

MALI

1948

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 04 Juin 2026

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Fiscalité et développement : Les Maliens ont-ils trop attendu ?



« Face aux tensions institutionnelles Me Ciré Clédor Ly rappelle la force du droit »



Radiation de fonctionnaires au SNJ : Une décision disciplinaire qui soulève des interrogations

Sommaire







UNE / Fiscalité et développement : Les Maliens ont-ils trop attendu ? **P 04**

BRÈVES /
- Sécurisation du territoire : Le gouvernement mise sur les autorités traditionnelles et les communautés **P 11**
- Spéculation sur le carburant à Ségou : Le Procureur brandit la menace de lourdes sanctions **P 11**
- Intégration régionale : Bamako accueille un rendez-vous stratégique de l'UEMOA **P 12**
- Coopération Mali–Banque mondiale : De nouvelles perspectives pour l'éducation et le développement **P 13**

ACTUALITÉ /
- « Défense nationale : Oumar Diarra prend les rênes et mobilise la hiérarchie militaire » **P 15**
- Filière phosphates-engrais : L'UEMOA présente son livre blanc stratégique au ministre des Mines **P 17**

POLITIQUE /
- Diaspora burkinabè au Mali : Lancement des kits mobiles d'enrôlement pour les documents d'identité et de voyage AES **P 19**
- Radiation de fonctionnaires au SNJ : Une décision disciplinaire qui soulève des interrogations **P 21**

CULTURE & SOCIETÉ / Théâtre au Palais de la Culture : « Le Choix du Prince » ouvre une nouvelle dynamique culturelle **P 24**

INTERNATIONAL /
- « Face aux tensions institutionnelles Me Ciré Clédor Ly rappelle la force du droit » **P 27**
- Frontière Niger-Bénin : Vers une réouverture après l'accord de Niamey **P 29**

SPORT / Football malien : La FEMAFOOT met fin à plus de vingt ans de partenariat avec Airness **P 32**

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)

Siège : Rue du Gouverneur Bo2 Immeuble Baye Niass – Faladié Bamako – Mali
Email : ampikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- Gérant : Moctar Saw
- Redacteur en Chef :
- Rédaction Générale : Moctar Saw, Karamoko B. Kelta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wago, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspond à Dakar
- Service Commercial : Youssouf Diarra
- Secrétariat : Fatou Sissoko

COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA 95e SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BANQUE MALIENNE DE SOLIDARITE TENUE LE MARDI 12 MAI 2026

La Banque Malienne de Solidarité (BMS-SA) a tenu, le mardi 12 mai 2026, la 95e session de son Conseil d'Administration à son siège sis à Hamdallaye ACI-Bamako, sous la présidence de Monsieur Yéhia Ag Mohamed ALI.

Cette session, principalement consacrée à l'examen et à l'arrêté des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025, a abordé plusieurs points inscrits à l'ordre du jour, notamment :

- **Rapport sur l'état d'exécution du budget au 31/12/2025 ;**
- **Rapport d'activité 2025 de la Direction Générale au Conseil d'Administration ;**
- **Rapport des Commissaires aux Comptes au Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2025;**
- **Arrêté des états financiers et proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2025.**

Dans un environnement bancaire marqué par des contraintes persistantes sur la liquidité et un contexte monétaire exigeant au sein de l'UEMOA, la BMS-SA a su consolider sa position parmi les acteurs majeurs du secteur bancaire malien grâce à une stratégie fondée sur la proximité, l'innovation et la maîtrise des risques.

Les performances enregistrées au terme de l'exercice 2025 traduisent la pertinence des orientations stratégiques engagées par la Banque ainsi que la confiance croissante de sa clientèle et de ses partenaires.

À la clôture de l'exercice 2025, **le total du bilan ressort à plus de 2 006 milliards de FCFA**, soit une progression de 18,05 % par rapport à l'exercice précédent.

Les emplois à la clientèle ont atteint 970 milliards de FCFA, enregistrant une hausse de 4 %, traduisant la volonté de la Banque d'accompagner durablement les acteurs économiques et de soutenir le financement de l'économie nationale.

Les ressources collectées auprès de la clientèle ont atteint 1 013 milliards de FCFA, en progression soutenue d'environ 28 %, témoignant de la confiance renouvelée des clients et partenaires envers la BMS-SA.

Aussi, l'exercice 2025 a été marqué par une accélération de la transformation digitale de la BMS-SA. La Banque a poursuivi le déploiement de solutions innovantes et de services financiers modernes, notamment avec l'ouverture à la clientèle du Système de Paiement Instantané (SPI) de la BCEAO, afin d'offrir à sa clientèle une expérience bancaire plus fluide, plus sécurisée et davantage accessible.

À l'issue des travaux, le Président du Conseil d'administration a remercié les Administrateurs pour leurs contributions de qualité et a adressé ses félicitations à la Direction Générale ainsi qu'à l'ensemble du personnel pour leur engagement. Il a également exprimé sa reconnaissance aux clients, partenaires et actionnaires pour leur confiance et leur soutien constant.

La BMS-SA réaffirme ainsi son ambition de consolider son rôle de banque de référence au service du développement économique et social du Mali.

Le Président du Conseil d'Administration de la BMS-SA

M. Yéhia Ag Mohamed ALI

Fiscalité et développement : Les Maliens ont-ils trop attendu ?



« Chaque franc mobilisé doit désormais contribuer directement au financement des infrastructures, de l'éducation, de la santé, de la sécurité et de l'industrialisation du pays. »

Cette déclaration du ministre d'État, ministre de l'Économie et des Finances, Alousséni Sanou, prononcée à l'ouverture des travaux du Conseil de Direction de la Direction générale des Impôts (DGI), le 21 mai 2026, sonne comme une évidence. Une évidence que peu de Maliens contesteraient tant les besoins du pays sont immenses et urgents.

Pourtant, derrière cette affirmation de bon sens, une question demeure : pourquoi avoir attendu aussi longtemps pour rappeler et surtout appliquer un principe qui devrait constituer le fondement même de toute politique budgétaire et fiscale ?

Le retour du Conseil de Direction de la DGI après dix années d'interruption est présenté comme un événement majeur. Cette instance stratégique est censée orienter les politiques de mobilisation des recettes fiscales et renforcer l'efficacité de l'administration fiscale. Mais cette renaissance institutionnelle suscite également des interrogations. Comment un organe aussi important pour la gestion des finances publiques a-t-il pu rester en sommeil pendant une décennie alors que le Mali traversait des



crises sécuritaires, économiques et sociales sans précédent ?

Le ministre Sanou insiste à juste titre sur la nécessité de mobiliser davantage de ressources internes. Dans un contexte où les partenaires extérieurs se font plus rares et où les besoins de financement explosent, le recours aux ressources propres apparaît comme une exigence de souveraineté nationale. Mais la souveraineté fiscale ne se résume pas à collecter davantage d'impôts. Elle implique également une utilisation transparente, efficace et visible des ressources prélevées auprès des citoyens.

Les Maliens paient des taxes, des impôts, des droits de douane et diverses contributions. En retour, ils attendent des routes praticables, des écoles fonctionnelles, des centres de santé équipés, une sécurité renforcée et des opportunités économiques. Or, dans de nombreuses localités du pays, les populations continuent de faire face à des infrastructures dégradées, à des coupures d'électricité, à un accès limité aux soins de santé et à une insécurité persistante.

La Direction générale des Impôts demeure l'une des administrations les plus performantes du pays. Avec un objectif de recettes fixé à 1 537 milliards de FCFA pour 2026, soit près de 150 milliards de plus qu'en 2025, les performances attendues sont considérables. Les agents des impôts sont souvent qualifiés de véritables « soldats de l'économie nationale » tant leur rôle est crucial dans le financement de l'État.

Mais une autre question mérite d'être posée : les fruits de ces performances fiscales se traduisent-ils réellement par une amélioration tangible des conditions de vie des populations ?

L'enjeu n'est plus seulement de mobiliser des ressources. Il est de démontrer aux contribuables que chaque franc prélevé est effectivement investi dans le développement durable du pays et dans le bien-être collectif. Sans cette démonstration, les discours sur la souveraineté économique risquent de perdre leur force auprès d'une population qui supporte déjà le poids des sacrifices économiques.

Le défi lancé par le ministre Alousséni Sanou est donc immense. Les Maliens n'attendent plus des promesses ni des rappels de principes. Ils attendent des résultats concrets. Car au-delà des chiffres et des performances fiscales, c'est la confiance entre l'État et les citoyens qui est aujourd'hui en jeu.

Moctar Sow


Malikilé
Tabaski...
La Tabaski s'achève, mais le partage continue.
À l'année prochaine pour une Tabaski encore
plus belle, plus solidaire et plus forte.

- Malick Konate

Au Gondwana, le problème en soi ne pose pas de difficulté, c'est sa dénonciation qui devient un délit.

#Bèki_Takè

- Boun Afane



C'est officiel,

Selon mes informations, la résiliation du contrat de partenariat entre la FEMAFOOT et Airness est désormais effective depuis hier. Les deux parties ont convenu, d'un commun accord, de mettre fin à leur collaboration.

Toutefois, toujours selon mes informations, les Aigles du Mali évolueront avec le maillot Airness demain face à l'Iran. En effet, la sélection a déjà acquis ces équipements avant le déplacement pour Antalya.

Par courtoisie, respect et en signe de reconnaissance envers l'équipementier, le Mali devrait donc porter une dernière fois les maillots Airness lors de cette rencontre.

Boun Afane

- Saran Condé Condé Gmd

LA PAROLE TENUE, LA SOUVERAINETÉ ASSUMÉE : LA GUINÉE ACHÈVE SON RETOUR À L'ORDRE CONSTITUTIONNEL

Les nations ne se jugent pas à ce qu'elles annoncent, mais à ce qu'elles accomplissent. L'histoire ne retient ni les intentions ni les promesses, mais les actes, les résultats et les engagements honorés.

Aujourd'hui, la Guinée se présente devant l'histoire avec un fait difficilement contestable : celui de la parole donnée et de la parole tenue.

Avec la tenue des élections législatives et communales, ultime étape du chronogramme de retour à l'ordre constitutionnel, le processus engagé atteint sonterme.Cequirelevaithierencored'unengagement politique est désormais une réalité institutionnelle.

Lorsque le Président de la République, Son Excellence le Général Mamadi Doumbouya, s'était engagé devant la Nation, les forces vives du pays et la communauté internationale à conduire la Guinée vers un retour apaisé à l'ordre constitutionnel, nombreux étaient ceux qui faisaient preuve de prudence, voire de scepticisme.

Les faits sont aujourd'hui établis : le chronogramme a été exécuté, les engagements respectés et les étapes annoncées réalisées. La Guinée achève ainsi son retour à l'ordre constitutionnel avec le rétablissement complet de ses institutions républicaines.

Fait notable, ce processus a été entièrement financé par des ressources nationales, sans recours à un appui extérieur ni à une assistance budgétaire internationale. Ce choix traduit une volonté politique affirmée d'exercer pleinement la souveraineté nationale, laquelle ne se limite pas aux discours mais se matérialise dans les actes.

Le Président Mamadi Doumbouya l'avait annoncé : la Guinée organiserait ses élections sur ses propres ressources. Aujourd'hui, cette promesse est devenue réalité.

Pour mesurer la portée de ce moment, il convient de rappeler les trois piliers de l'action publique : le social, l'économique et le politique. Sur le plan social

La Guinée sortait d'une période marquée par des tensions récurrentes, des fractures profondes et une certaine méfiance. L'enjeu était de restaurer la confiance, de renforcer l'unité nationale et de replacer la cohésion sociale au cœur du projet républicain.

Aujourd'hui, malgré la diversité des opinions propre à toute démocratie, une réalité demeure : lorsqu'il s'agit des intérêts supérieurs de la Nation, les Guinéens savent se retrouver autour de l'essentiel. Cette consolidation du lien national constitue l'un des acquis majeurs de ces dernières années. Sur le plan économique

Le programme Simandou 2040 incarne cette vision ambitieuse portée par le Chef de l'État : faire des ressources naturelles de la Guinée un levier de prospérité nationale. Les chemins de fer stratégiques de plus de 650 kilomètres à double voie, les raffineries d'alumine en construction à Boffa et Boké, ainsi que les projets industriels en cours illustrent cette dynamique.

Par ailleurs, la confiance des marchés s'est renforcée : la notation du pays est passée de B+ avec perspectives stables à B+ avec perspectives positives.

La Guinée s'inscrit désormais dans une logique de création de valeur, de transformation locale et de partenariats fondés sur le respect mutuel et des intérêts partagés, affirmant ainsi sa souveraineté économique et son attractivité internationale. Sur le plan politique

Le processus de refondation institutionnelle trouve son aboutissement à travers la nouvelle Constitution, le référendum, les réformes institutionnelles, la modernisation du fichier électoral, l'élection présidentielle, ainsi que les élections législatives et communales.

Autant d'étapes qui ont permis de reconstruire progressivement l'architecture institutionnelle de l'État et de rétablir pleinement son fonctionnement constitutionnel.

Ce processus n'a pas été exempt de défis. Les attentes étaient fortes, les critiques parfois vives et les obstacles nombreux. Mais au terme du parcours, une réalité s'impose : la République de Guinée retrouve pleinement son ordre constitutionnel.

Au-delà des frontières, cette expérience suscite l'intérêt d'observateurs africains, en posant une question centrale : une refondation institutionnelle peut-elle s'accomplir dans le respect de la souveraineté politique et financière ?

La Guinée apporte aujourd'hui une réponse fondée sur : souveraineté, responsabilité, refondation et parole tenue.

Car en politique, les promesses ne prennent de valeur que lorsqu'elles sont suivies d'effets.

Aujourd'hui, la Guinée ouvre un nouveau chapitre de son histoire, fondé sur des institutions renforcées, une économie en transformation et une Nation rassemblée.

Le chronogramme a été exécuté et les engagements ont été honorés. Le Président de la République a conduit le pays vers le retour à l'ordre constitutionnel et en a assuré le financement sur ressources nationales.

Lorsque la parole donnée rejoint les actes, l'histoire en prend acte : la promesse est tenue, la souveraineté affirmée et les institutions rétablies.

La Guinée entre désormais dans une nouvelle phase de son histoire, fondée sur la stabilité institutionnelle, la responsabilité politique et le développement durable.

Guinée Émergente : comprendre avant de juger



- Macky SALL

Je remercie vivement le Président Emmanuel Macron pour son accueil chaleureux et nos échanges fructueux à l'Elysée le 2 juin 2026. Nous partageons la vision d'une ONU ambitieuse, reformée et revitalisée pour renforcer son efficacité, sa représentativité et sa capacité à répondre aux attentes des peuples et des États.



- Senegal7

« Le candidat Bassirou Diomaye Faye n'a jamais conclu de pacte secret à la prison du Cap Manuel », affirme-t-il d'emblée. Selon lui, l'actuel chef de l'État n'a « souscrit à aucune initiative de braquage du droit souverain du peuple sénégalais d'élire le candidat de son choix » et n'a pris « aucun engagement politique ou électoral » ni pendant son incarcération ni après sa libération.

Selon lui, les « véritables pactes » auraient été noués dans les coulisses de la prison du Cap Manuel. Il évoque notamment des candidats qui auraient été contraints de jurer « la main sur le Coran » qu'ils remettraient le pouvoir à un « messie » après leur éventuelle accession à la magistrature suprême. En contrepartie, soutient-il, ces derniers auraient bénéficié du parrainage d'élus proches du mouvement.



- Mamadou Sow

Funérailles de Khamenei : Téhéran orchestre une démonstration de force XXL après 94 jours de secret

94 jours après l'assassinat qui a totalement redessiné la carte géopolitique du Moyen-Orient, les autorités iraniennes ont enfin brisé le silence. Le calendrier et le déploiement des funérailles du guide suprême, Ali Khamenei, sont désormais officiels.

Cette annonce met fin à une longue période d'opacité absolue autour du sort de la dépouille et des dispositifs de sécurité. Officiellement, Téhéran table sur une marée humaine sans précédent dans l'histoire moderne : entre 15 et 20 millions de personnes sont attendues dans les rues de la capitale. Un événement qui dépasse largement le cadre du deuil national pour se muer en une démonstration de force politique et populaire monumentale.

Un report forcé par le langage des armes

Il aura fallu attendre 94 jours jour pour jour après le séisme du 28 février dernier. Ce jour-là, lors d'un raid aérien éclair d'une violence inouïe baptisé « Opération Colère Épique », les forces conjointes des États-Unis et d'Israël frappaient le complexe présidentiel au cœur de Téhéran. Trente bombes de haute précision ôtaient la vie au Guide suprême et à plusieurs membres de sa famille.

Ce délai hors norme pour organiser les obsèques n'avait rien d'un choix. Il a été dicté par une situation sécuritaire ultra-complexe et par une confrontation militaire directe qui a placé la région sur un volcan. L'interminable échange de frappes rendait alors impossible tout rassemblement de masse, qui aurait constitué une cible trop facile pour les adversaires de Téhéran. Aujourd'hui, le commandement iranien a enfin décidé de lever le rideau sur l'acte final.

Le triptyque de l'adieu : la trajectoire posthume du symbole de la Révolution

Selon les détails officiels communiqués par Tavakoli Zadeh, chef adjoint des affaires sociales et culturelles de la municipalité de Téhéran, les obsèques ne se cantonneront pas à un seul lieu.



Sécurisation du territoire : Le gouvernement mise sur les autorités traditionnelles et les communautés



Dans le cadre du renforcement de la sécurité nationale, les ministres maliens de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, le Général Issa Ousmane Coulibaly, et de la Sécurité et de la Protection civile, le Général Daoud Aly Mohammedine, ont récemment tenu une importante rencontre stratégique avec les représentants des autorités et légitimités traditionnelles du pays.

Cette réunion a rassemblé des chefs coutumiers, des leaders religieux ainsi que plusieurs responsables communautaires autour d'un objectif commun : renforcer leur implication dans les efforts de sécurisation du territoire national. Face aux défis sécuritaires persistants auxquels le Mali est confronté, les autorités entendent s'appuyer davantage sur ces acteurs de proximité dont l'influence et la connaissance du terrain sont reconnues.

Au cours des échanges, les deux ministres ont salué le rôle déterminant que jouent les autorités traditionnelles dans la prévention des conflits, la médiation sociale et la sensibilisation des populations. Ils ont souligné que la stabilité du pays repose également sur la capacité des communautés à promouvoir le dialogue, la cohésion sociale et la vigilance citoyenne.

Dans la continuité de cette démarche, le ministre Issa Ousmane Coulibaly a présidé une visioconférence réunissant l'ensemble des autorités administratives du pays. Cette session de travail avait pour objectif de préciser les modalités pratiques de mise en œuvre des orientations sécuritaires définies par les plus hautes autorités de l'État.

Le ministre a insisté sur la nécessité d'une coordination étroite entre les représentants de l'État, les forces de défense et de sécurité ainsi que les acteurs communautaires. Selon lui, seule une synergie d'actions permettra de relever efficacement les défis sécuritaires actuels.

À travers ces différentes initiatives, le gouvernement réaffirme sa volonté de promouvoir une approche inclusive et participative de la sécurité. Les autorités rappellent que la protection des personnes et des biens demeure une responsabilité collective qui exige l'engagement de tous les citoyens aux côtés des institutions de la République.

Fatou Sissoko

Spéculation sur le carburant à Ségou : Le Procureur brandit la menace de lourdes sanctions



Le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Ségou a décidé de hausser le ton face à la recrudescence de la spéculation sur les produits pétroliers dans la région. Dans un communiqué rendu public le 1er juin 2026, le magistrat a lancé un avertissement ferme aux personnes impliquées dans la revente illicite de carburant ainsi qu'aux gérants de stations-service et pompistes qui facilitent ou encouragent ces pratiques.

Selon les autorités judiciaires, ce commerce frau-

duleux contribue à aggraver les difficultés d'approvisionnement auxquelles sont confrontées les populations. En favorisant la rareté artificielle des produits pétroliers et en alimentant la spéculation sur les prix, ces agissements ont des conséquences directes sur le quotidien des citoyens, les activités économiques et les déplacements des usagers.

Face à cette situation préoccupante, le Procureur a invité tous les acteurs concernés à cesser immédiatement ces pratiques contraires à la loi. Il a rappelé que les services compétents demeurent mobilisés pour identifier et poursuivre les auteurs de ces infractions.

Le communiqué souligne également que les contrevenants s'exposent à des sanctions particulièrement sévères. En plus de la confiscation immédiate des stocks de carburant concernés, les personnes reconnues coupables de spéculation illicite risquent une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à trois ans. Elles encourent également une amende pouvant atteindre 100 millions de francs CFA.

Cette sortie du parquet de Ségou intervient dans un contexte où les autorités cherchent à garantir un approvisionnement régulier en carburant et à préserver le pouvoir d'achat des populations. Elle traduit la volonté de l'État de lutter contre toutes les formes de pratiques spéculatives susceptibles de perturber l'ordre public économique.

Les autorités judiciaires ont enfin appelé à la collaboration de tous les citoyens afin de mettre fin à ce phénomène et de contribuer à la stabilité de l'approvisionnement en produits pétroliers dans la région.

Fatou Sissoko

Intégration régionale : Bamako accueille un rendez-vous stratégique de l'UEMOA



Le Mali s'apprête à accueillir une étape importante du processus d'intégration régionale au sein de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Initialement programmée du 25 au 27 février 2026, la phase technique de la 11e édition de la revue annuelle des réformes, politiques, programmes et projets communautaires se tiendra finalement le 8 juin prochain à Bamako.

Organisée conjointement par la Commission de l'UEMOA et le Gouvernement du Mali, cette rencontre réunira les principaux acteurs concernés par la mise en œuvre des engagements communautaires. Elle aura pour objectif d'examiner les résultats de l'évaluation portant sur l'application effective des réformes, politiques, programmes et projets communautaires au titre de l'année 2025.

Cette revue constitue un mécanisme essentiel de suivi et d'évaluation au sein de l'espace UEMOA. Elle permet de mesurer les progrès réalisés par les États membres dans la transposition et l'application des textes communautaires, tout en identifiant les défis à relever pour accélérer le processus d'harmonisation des politiques économiques et sectorielles.

Placée sous la présidence du Premier ministre, le Général de division Abdoulaye Maïga, la revue annuelle bénéficie de l'implication directe des plus hautes autorités du pays. Sa mise en œuvre est assurée sous la tutelle du ministre de l'Économie et des Finances, Alousséni Sanou, qui coordonne les actions liées au suivi des engagements communautaires du Mali.

Au-delà de son caractère technique, cette session représente un important cadre d'échanges entre les

experts nationaux et les représentants de la Commission de l'UEMOA. Elle vise à renforcer la gouvernance économique, améliorer la conformité aux normes communautaires et promouvoir une meilleure intégration régionale.

À travers cette rencontre, le Mali réaffirme son engagement en faveur de l'intégration sous-régionale et de la mise en œuvre des réformes nécessaires au développement économique et à la compétitivité de l'espace UEMOA.

Fatou Sissoko

Coopération Mali–Banque mondiale : De nouvelles perspectives pour l'éducation et le développement



Le partenariat entre le Mali et la Banque mondiale continue de se renforcer. Dans cette dynamique, le ministre de l'Éducation nationale, Amadou Sy Savane, a reçu en audience, le lundi 1er juin 2026, une délégation de haut niveau de la Banque mondiale venue réaffirmer l'engagement de l'institution à accompagner le développement du pays.

La délégation était conduite par Mme Awa Cissé Wagué, représentante par intérim de la Banque mondiale au Mali, et M. Waly Ouane, responsable du secteur de l'éducation basé à Abidjan. Ils étaient accompagnés de plusieurs collaborateurs dans le cadre de cette rencontre consacrée aux perspectives de coopération entre les deux parties.

Au cours des échanges, les représentants de l'institution financière internationale ont présenté les grandes orientations des futurs projets que la Banque mondiale envisage de soutenir au Mali. Ces initiatives concernent notamment le renforcement du capital humain, l'amélioration de l'accès à l'électricité ainsi que la modernisation du secteur agricole, trois domaines considérés comme essentiels pour le développement économique et social du pays.

La question de l'éducation a également occupé une place centrale dans les discussions. Les responsables de la Banque mondiale ont réaffirmé leur disponibilité à accompagner les efforts du gouvernement visant à améliorer la qualité du système éducatif et à élargir l'accès à l'enseignement pour tous.

Pour sa part, le ministre Amadou Sy Savane a salué la qualité des relations entre le Mali et la Banque mondiale. Il a souligné que cette coopération historique constitue un levier important pour relever les défis auxquels le système éducatif national demeure confronté.

Le ministre a également rappelé que la période 2026-2027 a été consacrée « année de l'éducation et de la culture » par les autorités maliennes. Selon lui, cette initiative offre une occasion privilégiée aux partenaires techniques et financiers d'aligner leurs interventions sur les priorités nationales.

Cette rencontre témoigne ainsi de la volonté commune du Mali et de la Banque mondiale de consolider leur partenariat au service du développement durable et du renforcement du capital humain.

Moussa Diarra

Maison de la Presse

MP

Appel à la responsabilité et à l'unité nationale en période de crise

La Maison de la Presse du Mali suit avec une attention particulière et une profonde préoccupation l'évolution de la situation nationale au cours des dernières vingt-quatre heures.

En ces moments de grande incertitude, où chaque mot peut devenir un rempart ou un incendie, la Maison de la Presse rappelle à l'ensemble des acteurs des médias, presse écrite, audiovisuelle, médias en ligne et radios de proximité, leur responsabilité historique devant la Nation.

La liberté d'informer, pilier de notre souveraineté, ne saurait s'affranchir, en période de crise, des impératifs de sécurité nationale et de cohésion sociale. En conséquence, la Maison de la Presse lance un appel pressant aux professionnels des médias pour :

La Certification de l'Information : S'abstenir rigoureusement de relayer des informations non vérifiées, des rumeurs ou des contenus provenant de sources anonymes susceptibles de semer la confusion ou de troubler l'ordre public.

La Culture de l'Apaisement : Privilégier les contenus qui favorisent l'unité nationale et le dialogue social. Notre rôle est d'éclairer le citoyen, non de nourrir les antagonismes.

La Vigilance Numérique : Redoubler de prudence sur les réseaux sociaux afin de ne pas devenir, même involontairement, les vecteurs de la désinformation ou de discours de haine.

La Maison de la Presse rappelle que les médias, dans un contexte de crise peuvent être le meilleur des remèdes pour la paix ou le pire des poisons pour la stabilité. Aujourd'hui plus que jamais, choisissons le remède.

La Maison de la Presse exprime sa solidarité avec les journalistes sur le terrain et les invite à la plus grande prudence dans l'exercice de leur mission. Elle reste mobilisée pour la défense d'une presse libre, responsable et engagée pour un Mali uni et stable.

Fait à Bamako, le 26 avril 2026

Le Président

MAISON DE LA PRESSE
Le President

El Hadj Bandiougou DANTE,
Chevalier de l'Ordre National

Contact : Président 66 72 39 96/76 13 29 84 – Assistante 66 71 81 44 - Administrateur Délégué 66 79 08 13

« Défense nationale : Oumar Diarra prend les rênes et mobilise la hiérarchie militaire »



Le Ministre délégué auprès du Ministre de la Défense et des Anciens Combattants, le Général de Division Oumar Diarra, a présidé, le lundi 1er juin 2026, une importante réunion de cabinet élargie regroupant les responsables des structures rattachées au département de la Défense. Cette rencontre, tenue dans la salle de conférence du ministère, marque l'une des premières grandes séances de travail du nouveau responsable depuis sa nomination à ce poste stratégique.

Organisée dans le cadre du fonctionnement régulier du département, cette réunion mensuelle a enregistré la participation des principaux responsables militaires, des membres du cabinet ainsi que des représentants des structures spécialisées relevant du ministère de la Défense et des Anciens Combattants. L'objectif était de faire le point sur les dossiers prioritaires du département, d'évaluer les actions en cours et de définir les orientations futures dans un contexte sécuritaire toujours exigeant.

À l'ouverture des travaux, le Secrétaire général du ministère, le Général de Division Sidiki Samaké, a indiqué que six dossiers majeurs figuraient à l'ordre du jour. Il a également profité de l'occasion pour adresser ses félicitations au Général Oumar Diarra pour la confiance placée en lui par les plus hautes autorités du pays. Au nom de l'ensemble des collaborateurs du département, il a réaffirmé l'engagement total de ses équipes à accompagner le nouveau Ministre délégué dans l'accomplissement de sa mission.

Dans son intervention, le Général Oumar Diarra a tenu à rendre un hommage appuyé à son prédécesseur, feu le Général d'Armée Sadio Camara. Évoquant le parcours et les réalisations de ce dernier à la



tête du département, il a souligné que l'ancien ministre avait largement contribué au renforcement des capacités opérationnelles des Forces armées maliennes et à la modernisation de l'outil de défense nationale.

« La barre a été placée très haut », a-t-il laissé entendre en substance, invitant les responsables présents à poursuivre les efforts engagés et à faire preuve d'un engagement renouvelé au service de la nation. Pour lui, honorer la mémoire du Général Sadio Camara passe avant tout par la continuité des actions entreprises et par la consolidation des acquis obtenus ces dernières années.

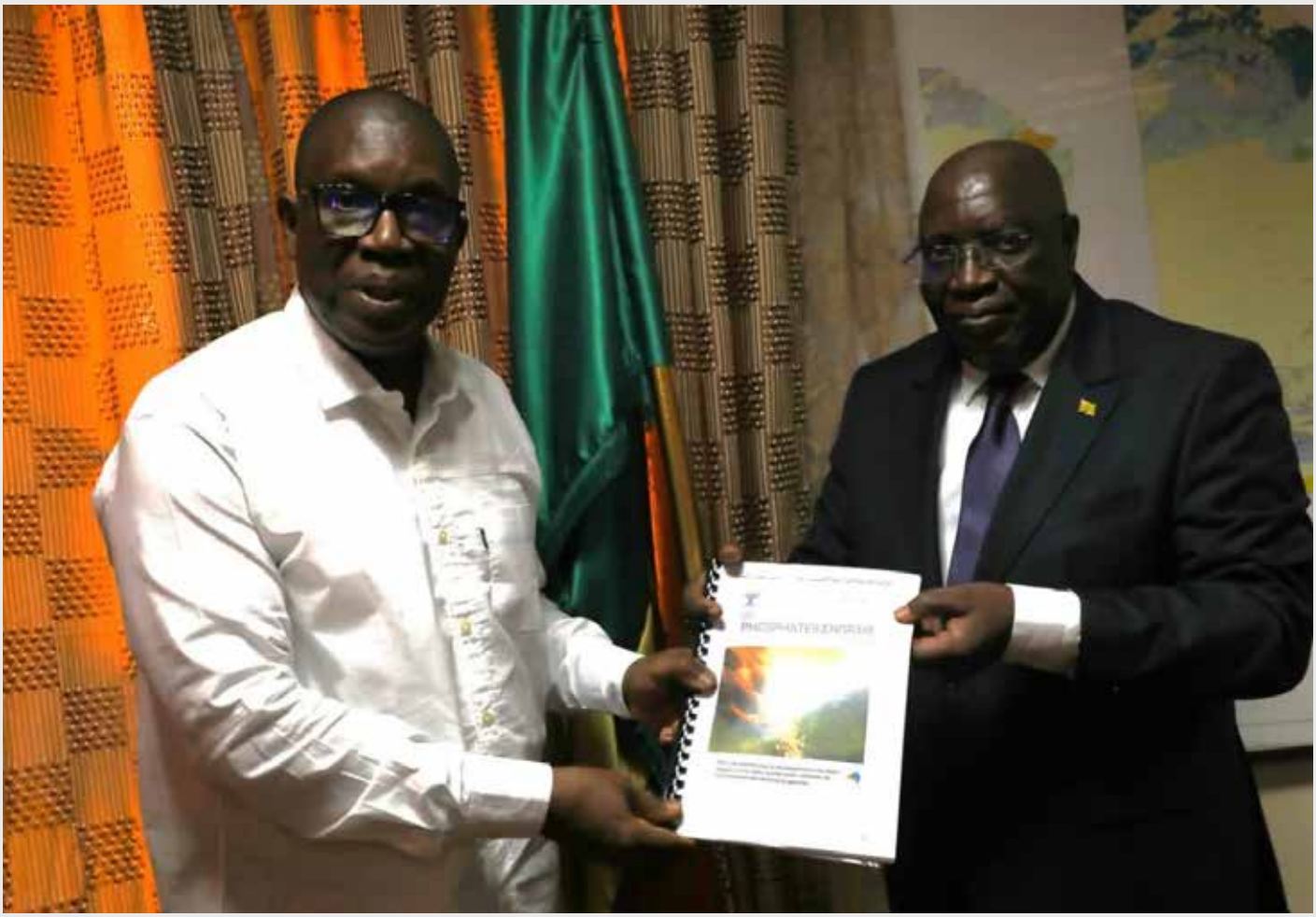
Le Ministre délégué a également transmis aux participants les orientations stratégiques définies par le Ministre de la Défense et des Anciens Combattants, le Général d'Armée Assimi Goïta, Président de la Transition et Chef de l'État. Ces directives visent notamment à renforcer l'efficacité du département, à améliorer la coordination entre les différentes structures et à maintenir un haut niveau de préparation face aux défis sécuritaires.

Insistant sur l'importance de la cohésion interne, le Général Oumar Diarra a exhorté l'ensemble des responsables à cultiver l'esprit d'équipe, la solidarité et le sens du devoir. Selon lui, la réussite des missions assignées au département dépend largement de la capacité de chacun à travailler dans un climat de confiance et de collaboration.

À travers cette première réunion de grande envergure, le nouveau Ministre délégué a clairement affiché sa volonté de poursuivre la dynamique de réforme et de modernisation engagée au sein des Forces armées maliennes. Dans un contexte marqué par la lutte contre le terrorisme, la sécurisation du territoire et la consolidation des institutions, il entend faire de l'unité, de la discipline et de l'efficacité les piliers de son action à la tête du département.

Yacouba Ongoiba

Filière phosphates-engrais : L'UEMOA présente son livre blanc stratégique au ministre des Mines



Le ministre des Mines, Pr. Amadou Keïta, a reçu en audience, le lundi 1er juin 2026 à Bamako, une importante délégation de la Commission de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), conduite par M. Paul Koffi Koffi, Commissaire chargé du Département du Développement de l'Entreprise, des Mines, de l'Énergie et de l'Économie numérique. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une mission régionale visant à promouvoir les nouvelles orientations stratégiques de l'organisation sous-régionale et à renforcer leur appropriation par les États membres.

Au cœur des échanges figurait la présentation du livre blanc consacré à la filière phosphates-engrais, un document stratégique élaboré par la Commission de l'UEMOA dans le cadre de son nouveau Plan d'action stratégique 2025-2030 dénommé « IMPACT 2030 ». Cette initiative s'inscrit dans la continuité de la Vision prospective de l'Union à l'horizon 2040, qui ambitionne de faire de l'espace communautaire une zone de croissance inclusive, de transformation économique et d'intégration renforcée.

Selon les responsables de l'UEMOA, la mission actuellement menée dans les États membres vise à assurer un meilleur portage politique des livres blancs élaborés pour plusieurs filières prioritaires, notamment les secteurs phosphate-engrais, coton-textile et riz. Ces filières sont considérées comme des moteurs potentiels de croissance capables de soute-



nir l'industrialisation, la création d'emplois et la sécurité alimentaire dans l'espace communautaire.

Lors de la rencontre, la délégation a détaillé les principales orientations du livre blanc sur les phosphates et les engrais. Ce document met en évidence les opportunités économiques offertes par une meilleure valorisation des ressources phosphatières de la région, ainsi que les actions nécessaires pour développer une industrie régionale des engrais plus performante et moins dépendante des importations.

Pour le Mali, cette initiative revêt une importance particulière. Pays à vocation agricole, confronté à la nécessité d'améliorer durablement les rendements agricoles, le développement d'une filière phosphates-engrais compétitive pourrait contribuer à renforcer la productivité des exploitations, réduire les coûts des intrants agricoles et soutenir les objectifs de souveraineté alimentaire.

Le ministre Amadou Keïta a salué cette démarche de l'UEMOA qui s'inscrit dans une vision régionale de développement économique et de valorisation des ressources naturelles. Il a réaffirmé l'intérêt du Mali pour les initiatives communautaires susceptibles d'accélérer la transformation structurelle de son économie et de créer davantage de valeur ajoutée au profit des populations.

Au-delà de la seule filière phosphates-engrais, cette mission témoigne de la volonté de l'UEMOA de renforcer la coopération avec les gouvernements des États membres afin d'assurer une mise en œuvre efficace des réformes prévues dans le cadre du programme IMPACT 2030. L'objectif est de faire émerger des chaînes de valeur régionales solides, capables de soutenir la compétitivité économique de l'Union tout en favorisant un développement durable et inclusif.

Cette audience entre le ministre des Mines et la délégation de l'UEMOA marque ainsi une étape importante dans la promotion des nouvelles ambitions économiques régionales portées par l'Union pour la décennie à venir.

Yacouba Ongoiba

Diaspora burkinabè au Mali : Lancement des kits mobiles d'enrôlement pour les documents d'identité et de voyage AES



Le Burkina Faso a franchi une nouvelle étape dans la modernisation de ses services administratifs destinés à sa diaspora. Ce lundi 1er juin 2026, les autorités burkinabè ont procédé à Bamako au lancement officiel des kits mobiles modernes d'enrôlement pour l'établissement de la Carte d'Identité Biométrique (CIB) et des documents de voyage de l'Alliance des États du Sahel (AES).

La cérémonie s'est déroulée dans une ambiance marquée par la satisfaction des membres de la communauté burkinabè vivant au Mali. Elle a été présidée par le ministre de la Sécurité du Burkina Faso, le Commissaire Divisionnaire de Police Mahamadou Sana, en présence du ministre malien de la Sécurité et de la Protection civile, le Général de Division Daoud Aly Mohammedine.

Cet événement constitue une avancée importante pour les ressortissants burkinabè établis au Mali, qui pourront désormais accomplir certaines démarches administratives essentielles sans être obligés de se rendre au Burkina Faso. Grâce à ces nouveaux kits mobiles, les opérations d'enrôlement pour l'obtention de documents d'identité et de voyage seront facilitées, plus rapides et davantage accessibles aux citoyens vivant à l'étranger.

Pour l'ambassade du Burkina Faso au Mali, la Délégation des Burkinabè de l'Extérieur, les associations de ressortissants burkinabè ainsi que l'ensemble de la communauté concernée, ce lancement représente une réponse concrète à une préoccupation de longue date. De nombreux citoyens installés au Mali faisaient face à des difficultés liées au renouvellement ou à l'obtention de leurs documents admi-



nistratifs, notamment en raison de l'éloignement géographique et des contraintes de déplacement.

L'introduction de ces équipements modernes s'inscrit également dans la dynamique d'intégration et de coopération impulsée par les pays membres de l'Alliance des États du Sahel. En facilitant l'accès aux documents d'identité et de voyage, les autorités entendent renforcer la mobilité des citoyens au sein de l'espace AES tout en améliorant la sécurisation des données administratives grâce aux technologies biométriques.

La présence du Général de Division Daoud Aly Mohammedine aux côtés de son homologue burkinabè témoigne de l'excellence des relations entre Bamako et Ouagadougou. Elle illustre également la volonté commune des deux pays de promouvoir des initiatives favorisant la libre circulation des personnes, la coopération administrative et la protection des citoyens vivant hors de leur pays d'origine.

Au-delà de son caractère administratif, cette initiative traduit la volonté des autorités burkinabè de maintenir un lien étroit avec leur diaspora et de lui offrir des services publics modernes adaptés à ses besoins. Elle marque également une nouvelle étape dans la construction progressive des instruments de coopération prévus dans le cadre de l'Alliance des États du Sahel.

Pour de nombreux Burkinabè vivant au Mali, ce lancement ouvre ainsi la voie à une simplification des procédures administratives et à un meilleur accès aux services d'identification et de voyage, tout en renforçant leur intégration dans l'espace communautaire sahélien.

Karamoko B Keita

Radiation de fonctionnaires au SNJ : Une décision disciplinaire qui soulève des interrogations



La décision du Directeur général du Service National des Jeunes (SNJ), le Colonel-major Tiémoko Camara, de radier une quarantaine d'agents fonctionnaires de la 7e cohorte du Centre de Formation Commune de Base continue de susciter des interrogations. Signée le 2 juin 2026, la Décision N°2026-016/D-SNJ invoque des motifs d'« insubordination » et de « refus d'obéissance » pour justifier l'exclusion des recrues concernées.

Si le principe de discipline constitue l'un des fondements du Service National des Jeunes, cette affaire soulève néanmoins plusieurs questions relatives à la procédure ayant conduit à une sanction aussi lourde.

Selon le document officiel, les agents visés sont radiés avec effet immédiat et leurs noms figurent dans une liste annexée à la décision. Toutefois, plusieurs observateurs s'interrogent sur les circonstances exactes des faits reprochés. Quels actes précis ont été considérés comme des faits d'insubordination ? Les agents concernés ont-ils été individuellement entendus avant la prise de la décision ? Ont-ils bénéficié d'un droit de réponse ou de la possibilité de présenter leur version des faits ?

Ces questions revêtent une importance particulière dès lors qu'il s'agit de fonctionnaires de l'État. En matière administrative, le respect des droits de la défense et des garanties procédurales constitue généralement un principe fonda-



mental, surtout lorsque les mesures prises sont susceptibles d'avoir des conséquences significatives sur la carrière et la situation professionnelle des personnes concernées.

L'ampleur de la mesure contribue également à entretenir le débat. La radiation simultanée d'une quarantaine de recrues apparaît comme une sanction exceptionnelle qui appelle naturellement des explications complémentaires de la part des autorités compétentes. Certains observateurs estiment qu'une communication plus détaillée permettrait d'éviter les spéculations et de mieux comprendre les raisons ayant conduit à cette décision.

Au-delà de l'aspect disciplinaire, cette affaire met en lumière la nécessité de trouver un équilibre entre l'exigence de rigueur au sein des structures de formation civique et le respect des garanties administratives reconnues aux agents publics. Le Service National des Jeunes a pour mission de promouvoir la citoyenneté, le sens du devoir et le respect des institutions. Ces objectifs s'accompagnent également d'une exigence de transparence dans la gestion des procédures disciplinaires.

À ce stade, les informations officiellement disponibles se limitent principalement à la décision de radiation et aux motifs généraux invoqués. En l'absence d'éléments plus détaillés, plusieurs zones d'ombre demeurent quant au déroulement des événements ayant conduit à cette sanction collective.

Dans l'intérêt de la compréhension de l'opinion publique et afin d'éviter toute confusion, une clarification des autorités sur les faits reprochés, les étapes de la procédure suivie et les voies éventuelles de recours ouvertes aux agents concernés contribuerait à renforcer la lisibilité de cette décision et la confiance dans les mécanismes administratifs.

La question demeure donc posée : au-delà de la nécessité de faire respecter la discipline, l'ensemble des garanties procédurales prévues par les textes a-t-il été pleinement observé dans cette affaire ? C'est probablement sur ce terrain que se concentreront les débats dans les prochains jours.

Karamoko B Keita

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE

CANAM

REPUBLIQUE DU MALI

certifiée ISO9001 v.2015

RAMU

Régime d'Assurance Maladie Universelle





La SANTE accessible à CHAQUE Malien

Théâtre au Palais de la Culture : « Le Choix du Prince » ouvre une nouvelle dynamique culturelle



Le Palais de la Culture Amadou Hampâté Bâ de Bamako a vibré au rythme de l'art dramatique le samedi 30 mai 2026 à l'occasion d'une grande soirée théâtrale organisée dans le cadre de sa programmation culturelle. L'événement a été marqué par la représentation de la pièce « Le Choix du Prince », interprétée par la Compagnie Donko Yira, devant un public composé d'amateurs de théâtre, d'acteurs culturels et de passionnés des arts de la scène.

Cette représentation constitue l'une des premières manifestations majeures de la nouvelle dynamique de revitalisation engagée au sein du Palais de la Culture. À travers cette initiative, les responsables de l'établissement entendent redonner toute sa place au théâtre dans le paysage culturel malien et offrir aux artistes un espace d'expression et de création à la hauteur de leur talent.

La pièce « Le Choix du Prince », portée par la Compagnie Donko Yira, a permis au public de découvrir une œuvre mêlant réflexion sociale, valeurs traditionnelles et questionnements sur le pouvoir, la responsabilité et les choix de société. Tout au long de la représentation, les comédiens ont su captiver l'assistance grâce à une mise en scène soignée et à des prestations saluées par les spectateurs.

Au-delà de la qualité artistique de la pièce, cette soirée illustre la volonté des autorités culturelles de promouvoir davantage les créations nationales et de soutenir les compagnies théâtrales maliennes. Le théâtre demeure en effet un puissant outil d'éducation, de sensibilisation et de transmission des valeurs culturelles. Il contribue également à renforcer le dialogue social et à préserver le riche patrimoine immatériel du Mali.



Cette activité s'inscrit dans le vaste programme de revitalisation du Palais de la Culture Amadou Hampâté Bâ, initié par le ministère de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme. Sous l'impulsion du ministre Mamou Daffé, plusieurs actions sont engagées afin de redonner à cette institution culturelle son rôle central dans la promotion des arts, de la culture et du tourisme.

L'objectif affiché est de faire du Palais de la Culture un véritable carrefour de création, de diffusion et de valorisation des talents maliens. Les autorités entendent multiplier les événements culturels, encourager les jeunes artistes et renforcer l'attractivité des espaces culturels nationaux.

La réussite de cette soirée théâtrale témoigne de l'intérêt du public pour les arts de la scène et confirme la pertinence des efforts entrepris pour redynamiser les activités culturelles. Elle ouvre également la voie à une programmation plus ambitieuse destinée à faire du Palais de la Culture un lieu incontournable de la vie artistique malienne.

À travers « Le Choix du Prince », c'est donc un signal fort qui est envoyé aux créateurs : le théâtre malien retrouve progressivement sa place sous les projecteurs.

Fatou Sissoko

COMMUNIQUÉ

DE LA BANQUE MALIENNE DE SOLIDARITÉ-SA

Objet : Renforcement de la Continuité d'Activité - Tests de Robustesse de l'exercice 2025

Dans le cadre de son engagement continu pour assurer la sécurité de ses opérations et marquer notre résilience et conformément aux exigences réglementaires notamment les dispositions de la circulaire numéro 04-2017/CB/C relative à la gestion des risques, la Banque Malienne de Solidarité, société anonyme avec conseil d'administration, au capital social de 68 055 020 000 Fcfa, a mené sur son site de repli délocalisé avec succès ses tests annuels de robustesse sur son Plan de Continuité d'Activité (PCA) pour l'année 2025. Ces exercices, cruciaux pour la stabilité financière, visent à garantir la fiabilité des services essentiels et la protection des actifs de nos clients face à toute perturbation majeure.

Objectifs des tests :

Validation des scénarios : Maintien des fonctions vitales (Paiements (virements, transferts, MAD, activités monétiques, ouvertures de comptes, mise en place de crédit, etc.) et Évaluation de la performance face à des risques opérationnels critiques (incidents cyber, pannes d'infrastructures majeures, etc.).
Ces tests confirment notre capacité à protéger les intérêts de nos clients et visent à renforcer la stabilité financière de la Banque.

1 Description des Tests :

Nos tests incluent des analyses d'impact approfondies et simulent divers scénarios de crise (cyberattaques, pannes majeures, catastrophes naturelles).
Nous vérifions l'efficacité de nos procédures de reprise, la performance de nos infrastructures de secours (sites alternatifs, sauvegardes) et la réactivité de nos équipes.

3 Résultats et Améliorations :

Les tests ont confirmé la réactivité des équipes et la performance de nos infrastructures de secours. Les résultats des tests, documentés et analysés, permettent d'identifier des axes d'optimisation.
Des ajustements seront apportés au PCA pour renforcer nos dispositifs, assurant ainsi une adaptation constante à un environnement des risques en évolution continue.

2 Fonctions Critiques :

L'objectif est de maintenir un niveau de service minimal acceptable pour nos fonctions vitales (paiements, gestion des comptes, crédits) dans les délais définis.

4 Communication et Surveillance :

Tests menés sous l'égide de la Direction des Risques de la BMS-sa, les conclusions seront partagées avec la Direction Générale, le Conseil d'Administration et nos auditeurs internes.

Aussi, nous maintiendrons un dialogue permanent avec les autorités de supervision (BCEAO/ Commission Bancaire) sur l'évolution de notre dispositif.

5 Conclusion :

Ces exercices réguliers témoignent de notre engagement indéfectible et notre résilience à assurer la sécurité et la pérennité de nos opérations, renforçant la confiance de nos clients et de nos partenaires.

La Banque Malienne de Solidarité SA

« Face aux tensions institutionnelles Me Ciré Clédor Ly rappelle la force du droit »



Dans un contexte marqué par les débats autour des récentes arrestations, des procédures judiciaires en cours et de l'évolution du paysage institutionnel sénégalais, l'éminent avocat sénégalais Me Ciré Clédor Ly a livré une analyse juridique approfondie rappelant les principes fondamentaux de l'État de droit et du respect des institutions de la République.

Figure reconnue du barreau sénégalais et défenseur de nombreuses causes à forte portée politique et institutionnelle au cours des dernières décennies, Me Ciré Clédor Ly s'est exprimé avec la rigueur qui caractérise son parcours d'avocat et de juriste. Son intervention s'est principalement articulée autour de la protection des prérogatives de l'Assemblée nationale, du respect des immunités parlementaires et de l'égalité de tous devant la loi.

Selon lui, le droit positif sénégalais prévoit qu'un député ne peut être convoqué pendant une session parlementaire sans l'autorisation préalable de l'Assemblée nationale. Il rappelle également que toute arrestation ou mise en détention effectuée en violation des garanties prévues par la loi pourrait engager la responsabilité pénale de ses auteurs.

À travers cette prise de position, l'avocat insiste sur un principe qu'il considère comme fondamental dans toute démocratie moderne : nul n'est au-dessus de la loi. Ma-



gistrats, officiers de police judiciaire, avocats, ministres, experts ou encore notaires demeurent tous justiciables lorsqu'ils commettent des infractions dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions.

Me Ciré Clédor Ly a également rappelé un autre principe essentiel du droit : l'obligation de ne pas exécuter un ordre manifestement illégal. Pour lui, le respect de la légalité constitue une responsabilité individuelle qui s'impose à tous les acteurs intervenant dans la chaîne judiciaire et administrative.

Au-delà des considérations strictement juridiques, l'avocat a livré une réflexion plus large sur l'avenir des institutions sénégalaises. Il a estimé que les événements récents ne doivent conduire ni à l'alarmisme ni au déni des réalités, mais plutôt constituer une opportunité de consolider davantage la démocratie et l'État de droit.

Dans cette perspective, il a souligné l'importance du dialogue institutionnel entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif. Évoquant les relations entre le Président de la République, Bassirou Diomaye Faye, et le Président de l'Assemblée nationale, Ousmane Sonko, Me Ly a plaidé pour une concertation permanente entre les deux institutions au bénéfice de la stabilité et du bon fonctionnement de la République.

Pour cet avocat dont la carrière est étroitement liée à la défense des libertés publiques et des garanties constitutionnelles, la solidité des institutions repose avant tout sur le respect de la loi, l'indépendance de la justice et la préservation des contre-pouvoirs démocratiques.

Son message apparaît ainsi comme un appel à la responsabilité collective des acteurs politiques, judiciaires et institutionnels afin de préserver les acquis démocratiques du Sénégal. À travers cette intervention, Me Ciré Clédor Ly réaffirme une nouvelle fois son attachement aux principes de justice, d'égalité devant la loi et de primauté du droit, qu'il considère comme les piliers indispensables de toute démocratie durable.

Arouna Sidibé

Frontière Niger-Bénin : Vers une réouverture après l'accord de Niamey



Une nouvelle étape s'est ouverte dans les relations entre le Niger et le Bénin. À l'occasion de la visite officielle effectuée à Niamey le 2 juin 2026 par le Président béninois Romuald Wadagni, les deux pays ont affiché leur volonté de renforcer leur coopération et de surmonter les obstacles qui ont affecté leurs relations ces dernières années.

Invité par le Président nigérien, le Général d'Armée Abdourahamane Tiani, Chef de l'État, le dirigeant béninois a été accueilli dans une atmosphère marquée par la cordialité et l'esprit de fraternité. Cette visite s'inscrit dans la tradition de concertation entre États voisins partageant une histoire, une géographie et des intérêts communs.

Les deux Chefs d'État ont eu un entretien en tête-à-tête suivi d'une séance de travail élargie aux membres des délégations des deux pays. Les discussions ont porté sur les principaux défis auxquels le Niger et le Bénin sont confrontés, ainsi que sur les questions d'actualité aux niveaux sous-régional et international.

Au terme des échanges, les deux dirigeants ont réaffirmé leur attachement aux liens historiques d'amitié et de fraternité qui unissent leurs peuples. Ils ont également exprimé leur volonté commune de donner un nouvel élan à la coopération bilatérale afin de répondre aux aspirations des populations en matière de paix, de sécurité et de développement.

La question sécuritaire a occupé une place importante dans les discussions. Face à la persistance de la menace terroriste au Sahel et dans plusieurs régions d'Afrique de l'Ouest, les Présidents Tiani et Wadagni ont convenu de renforcer leur coopération dans la lutte



contre le terrorisme et le banditisme transfrontalier. Les deux parties ont estimé que l'insécurité constitue l'un des principaux obstacles à la mise en œuvre des politiques de développement et à l'amélioration des conditions de vie des populations.

Sur le plan économique et politique, les deux Chefs d'État ont souligné la nécessité d'intensifier les échanges dans plusieurs domaines, notamment le commerce, les infrastructures, la science, la culture et les investissements. Ils ont également décidé de dynamiser les mécanismes de coopération existants, en particulier la Commission mixte de coopération nigéro-béninoise.

L'une des annonces majeures de cette rencontre concerne la réouverture de la frontière entre les deux pays. Les deux dirigeants ont convenu d'œuvrer à la levée des obstacles entravant la normalisation complète des relations. À cet effet, un comité d'experts a été mis en place avec pour mission d'identifier les difficultés persistantes et de proposer des solutions concrètes dans un délai de quinze jours.

Cette décision est perçue comme un signal fort en faveur de la relance des échanges commerciaux et de la libre circulation des personnes et des biens entre les deux États.

À l'issue de la visite, le Président Romuald Wadagni a invité son homologue nigérien à effectuer une visite officielle au Bénin. Une invitation acceptée avec gratitude par le Général Abdourahamane Tiani, la date devant être fixée ultérieurement par voie diplomatique.

Cette rencontre de Niamey marque ainsi une volonté affichée des deux pays de privilégier le dialogue, la coopération et le pragmatisme afin de consolider la stabilité régionale et de renforcer les liens entre deux peuples historiquement proches.

Arouna Sidibé

Nekapro

Scannez ici pour accéder au site web

SERVICE DE CORRECTION

L'écriture parfaite commence ici !



Si avoir un bon texte bien structuré est important, l'utilisation d'un site web de service de correction peut vous apporter des avantages supplémentaires en termes de qualité, de praticité et d'efficacité dans la gestion de vos contenus écrits.

- Rédaction
- Amélioration de style
- Correction
- Traduction

CONTACT

+223 74-44-27-44

@nekapro

www.nekapro.com

Kalaban Coura Rue 202 Porte 149

Premier essai gratuit

Football malien : La FEMAFOOT met fin à plus de vingt ans de partenariat avec Airness



Une page importante de l'histoire du football malien se tourne. La Fédération Malienne de Football (FEMAFOOT) a annoncé, à travers un communiqué de presse publié ce 3 juin 2026, la fin officielle de son partenariat avec MK Promotion, propriétaire de la marque Airness, équipementier historique des sélections nationales du Mali.

Selon le communiqué, cette décision a été prise d'un commun accord entre les deux parties le 2 juin 2026, dans un climat empreint de respect mutuel et dans une logique d'évolution stratégique. Pour marquer cette étape, le président de la FEMAFOOT, Mahazou dit Baba Cissé, a adressé une lettre officielle de remerciement à MK Promotion.

Cette séparation met un terme à une collaboration qui aura duré plus de deux décennies. Pendant cette période, Airness a accompagné les différentes sélections nationales maliennes, des Aigles seniors aux équipes de jeunes, en passant par les sélections féminines. La marque française a ainsi été associée à plusieurs moments marquants du football malien sur les scènes africaine et internationale.

Au fil des années, Airness est devenue un partenaire incontournable du football national, contribuant à l'équipement des joueurs et au rayonnement de l'image des sélections maliennes lors des grandes compétitions continentales et mondiales. Cette relation de longue durée a permis d'inscrire la marque dans l'histoire sportive du pays.

Dans son communiqué, le Comité exécutif de la FEMAFOOT a tenu à saluer « l'engagement patriotique » de MK Promotion ainsi que son importante contribution au développement du football malien. Les dirigeants fédéraux ont exprimé leur profonde gratitude à l'endroit de la société et de la marque Airness pour leur soutien constant au cours de ces vingt dernières années.

Tout en tournant cette page, la Fédération a adressé ses vœux de réussite à MK Promotion pour ses futurs projets. Cette décision ouvre également la voie à une nouvelle étape dans la stratégie de partenariat de la FEMAFOOT, qui pourrait prochainement se tourner vers un nouvel équipementier afin d'accompagner les ambitions croissantes du football malien.

La fin de ce partenariat historique marque ainsi la conclusion d'une collaboration emblématique qui aura laissé une empreinte durable dans l'histoire des Aigles du Mali.

Fatou Sissoko

HOROSCOPE

Bélier (21 mars - 19 avril)

Votre besoin de vérité absolue peut vous coûter des conflits, attention aux gaffes, mesurez la portée de vos paroles. Vous avez besoin de mouvement. Chassez votre léthargie et consacrez-vous à un sport qui délie vos articulations.

Il est préférable de travailler seul, pour vous attaquer à vos défis personnels, vous vous surpasserez. Il serait positif de commencer à envisager les changements auxquels vous aspirez depuis longtemps. Renseignez-vous.

Taureau (20 avril- 19 mai)

Vous faites des voyages ou vous recevez d'importantes communications pour votre avenir. C'est une bonne journée pour exposer une idée, signer un contrat ou avoir une conversation sur un thème important. Vos échanges et vos rencontres sont source d'évolution personnelle.

Vous maîtrisez vos émotions et acceptez les choses comme elles se présentent. Ainsi, vous êtes plus détendu et votre entourage s'en réjouit. La journée est donc parfaite pour miser sur les instants de partage et profiter en toute sérénité du moment présent !

Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous devrez attendre quelque chose qui vous tient à cœur. Rien n'est compromis pour autant, restez optimiste. Bien que vous soyez vous êtes plongé dans un tourbillon relationnel, vous tenez la forme avec éclat et dignité.

Ne montez pas sur de grands chevaux.. Que vous ne maîtrisez pas assez ! Prenez votre temps si vous devez négocier car êtes susceptible et un conflit durable peut naître d'un moment de mauvaise humeur.

Cancer (21 juin - 21 juillet)

L'insouciance de votre attitude sera contagieuse, aujourd'hui. Vous aurez l'art et la manière de créer l'ambiance que vous affectionnez pour montrer le meilleur de vous-même. Balayez résolument votre timidité.

C'est avec un bon moral que vous prenez votre élan pour faire bouger les choses et vous immerger en profondeur dans ce qui doit être. Vous voulez du concret et du sérieux ? Vous avez tous les atouts pour y parvenir !

Lion (22 juillet - 23 août)

Votre quotidien s'harmonise durablement, c'est le moment de persévérer sur votre lancée si vous démarrez des projets. Une rencontre imprévue ou un dialogue vous sortira de vos doutes intérieurs dans ce domaine.

Vous êtes dans les nuages.. C'est le moment de vous évader, évitez les personnes trop terre à terre mais ne perdez pas pour autant le sens des réalités. Il faut trouver le point d'équilibre entre vos fantasmes et vos possibilités.

Vierge (23 août 23 septmbre)

C'est hors de votre cercle habituel que vous vivrez les meilleures satisfactions aujourd'hui. Profitez-en pour improviser un dîner dans un bon restaurant, sortir des sentiers battus. Le meilleur reste à venir.

Tout roule ! L'ambiance est détendue et la communication est de mise. Attendez-vous à partager des discussions enrichissantes avec vos collègues et vos amis. Vous sortez de votre réserve et votre sens du contact vous permet d'élargir votre cercle de connaissances.

Balance (23 septmbre - 22 octobre)

Fuyez les aventures trop aléatoires et risquées. Ne vous laissez pas distraire, vous poursuivrez vos actions dans la bonne direction. La lassitude du quotidien vous pèse, c'est le moment de vous mettre au sport, une activité dans le silence serait idéale.

Le moment est venu de comprendre ce qui vous est essentiel et de vous libérer de vos frustrations, regrets et autres boulets. Pour se faire, rien de mieux que d'écouter votre petite voix intérieure et de communiquer en toute liberté.

Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

La clarté de vos idées fera des fans dans votre entourage, vous saurez défendre votre cause avec énergie. Vous aurez l'assurance intérieure pour faire face à vos obligations mais vous y gagneriez à lâcher prise.

Plus détendu, vous osez sortir de votre carapace et aller au-devant des autres pour partager vos idées. Votre manière de vous exprimer va vous permettre de gagner la confiance de ceux qui jusqu'alors doutaient de vous. Votre attitude vous permet de gagner des points !

Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Toutes les activités de groupe sont importantes en ce moment mais vous vous demandez parfois quel rôle vous jouez dans votre milieu social. Parlez-en avec vos proches, les échanges à ce sujet vous éclaireront et seront très enrichissants.

Les influx actuels ont à cœur de faire évoluer votre vie relationnelle de manière plus simple et plus détendue. Ceci va vous mettre d'extrême bonne humeur et vous permettre de vous donner l'élan nécessaire pour vous éloigner des pesanteurs et des obligations du quotidien.

Capricorne (21 décembre -20 janvier)

Vous retrouvez confiance en vous en vous tournant davantage vers l'avenir, aujourd'hui. C'est ce que vous avez de mieux à faire pour vous donner les moyens de vivre vos idéaux le plus pleinement possible.

Profondément attaché à ceux que vous aimez, le moment est venu de les chouchouter encore plus en leur faisant partager votre bonne humeur et vos sentiments. En effet, le climat ambiant, vous permet de chasser vos inquiétudes, d'être plus à l'écoute, plus disponible et surtout plus communicatif.

Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous êtes plus libre que d'habitude dans votre expression et votre façon d'être. Profitez-en pour faire le point avec votre entourage ! Les spectacles vous permettront de vous retrouver pleinement dans la détente dont vous avez besoin.

Vous rencontrez des difficultés avec vos proches car les émotions sont exacerbées. Un peu de bienveillance, de tolérance, de diplomatie et vous passerez une journée tout en douceur de vivre. Un mot de travers et c'est la scène assurée..

Poisson (19 février - 21 mars)

Des opportunités sont à saisir tout de suite. Ayez confiance, elles peuvent vous apporter les plus grandes joies. Une sensation de décontraction et de bien-être intérieur vous permet de vous ressourcer. Le calme vous fait le plus grand bien !

Aujourd'hui, le sourire est au rendez-vous. Vous mettrez tout en œuvre pour égayer votre journée et celle des autres. Vous avez suffisamment de ressources et de bonnes idées pour organiser un joyeux programme. Alors, laissez libre cours à votre imagination !



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATIONS GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tout **renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...**

n'hésitez pas, contactez-nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé | +223 70 44 22 23 | amplkile@gmail.com | www.malikile.com